

la Constitution et les combats de la 3 Fallschirmjäger-Division entre juin et août 1944. (par le Generalleutnant Richard Schimpf en réponse aux questions de l'US army)

La constitution de la 3.Fallschirmjäger Division fut ordonnée à partir du 15 décembre 1943 avec mise à disposition du commandant en chef de la Luftwaffe. Les localités de Châlons-sur-Marne, Vitry le François, Bar-le-Duc et Joinville furent désignées comme lieu de mise sur pied. Le Stab (E.M.) de la division était établi à Joinville. Au début de janvier 1944, je fus nommé commandant. De cette division et je pris en charge sa direction. Celle-ci fut à tous égards subordonnée au II.Fallschirmjäger-Korps, qui avait à cette époque son siège à Melun. Les effectifs arrivèrent graduellement en différents convois d'environ 500 hommes. Ils se composaient d'une part, de jeunes gens d'une moyenne d'âge de 17/22 ans, encore peu instruits, qui s'étaient tous déclarés volontaires pour les troupes parachutistes et d'autre part de vétérans de la 1. et de la 4. Fallschirmjäger-Division qui avaient combattu en Italie et en Russie. En conséquence l'esprit combatif et le moral étaient élevés. Les cadres et les chefs de section, étaient composés pour l'essentiel de chefs très éprouvés par le combat et qualifiés de "vieilles troupes parachutistes". De la sorte, il excitait de bonnes conditions préalables du point de vue du personnel et de la formation de l'instruction de la division, même si on ne pouvait disposer temps insuffisant pour une formation des jeunes recrues, passionnées à l'extrême. La dotation en matériel ne se passa pas aussi rapidement, comme cela aurait été souhaitable, du fait de l'arrivée relativement rapide de la réserve en hommes. Dans les derniers jours de janvier 1944, le transfert de la division en Bretagne fut ordonné, elle devait y terminer sa mise sur pied et son instruction Le transport eut lieu par voie ferrée, suivi de **l'installation dans la région des Monts d'Arrée et d'Huelgoat**. Aussi mal venu que fût tout d'abord ce transfert parce qu'il avait pour conséquence de retard dans la mise sur pied de la division et des conditions de ravitaillement très défavorables, la nouvelle zone se révéla amplement supérieure des conditions de formation tout à fait idéales par suite du faible peuplement et du terrain relativement peu exploité, en ce qui concerne l'agriculture. Il existait partout les meilleures possibilités pour la réalisation de grandes manœuvres à de tirs réels. Les influences nuisibles de distractions par des divertissements, comme on les trouver d'habitude en France n'existait pas dans la zone. La division reçut également lors de l'arrivée dans la nouvelle zone, un ordre de combat pour le cas où l'ennemi lors d'une invasion de la Bretagne, voudrait se créer un glacis difficile à investir en larguant des troupes parachutistes et aéroportées dans les champs autour la chaîne des Monts d'Arrée, techniquement très favorables au saut. La division se trouvait en Bretagne (**PC à Huelgoat**) comme réserve de l'OB-West. en France. Elle avait pour mission d'anéantir ce dernier en cas d'atterrissage d'un fort effectif de troupes aéroportées sur les Mont d'Arrée. Par conséquent elle était articulée autour de la zone de saut possible de l'ennemi. Compte tenu de la capacité allemande de défense relativement légère en Bretagne et de l'importance du port de Brest, on tenait une telle opération pour vraisemblable comme prélude à une invasion. Dans ce cas, la division était subordonnée au General der Artillerie Fahrmbacher commandant le XXV.AK. Toutefois rien n'était modifié pour la subordination habituelle au II.Fallschirmjäger-Korps. La mission de la Division était d'empêcher dans cette région l'atterrissage des troupes ennemies ou bien d'anéantir des troupes aéroportées avant qu'elles ne puissent être efficaces tactiquement. En conséquence, il fut tenu compte lors de la répartition des cantonnements de la possibilité d'atteindre rapidement tous les emplacements appropriés pour le saut et le débarquement aérien et surtout de les couvrir par la puissance de feu de nos armes. Pour cette raison quelques détachements, avant tout d'artillerie et de Flak, furent cantonnés dans des baraques sur les hauteurs dominantes des Monts d'Arrée et un service de surveillance aérienne permanente fut organisé. Du reste, cette éventuelle mission de combat n'accaparait pas trop fortement la troupe et ne gênait que peu l'instruction, qui était la préoccupation principale de la division. Plus défavorable était le fait que l'équipement devant doter l'unité, en particulier les armes et les véhicules, n'arrivait pas au rythme nécessaire. Par toutes sortes d'improvisations, on tenta d'y remédier. L'enthousiasme des jeunes soldats, la présence de chefs de qualité éprouvés au combat, ainsi que des conditions de formation favorables, fit que l'instruction se déroula le mieux du monde. Jusqu'au début de l'invasion, cette instruction fut portée à un tel degré, qu'elle permit à la troupe d'être capable de maîtriser toutes les différentes phases d'un combat à venir.

Dans un compte-rendu de la 1st US Army pris comme butin au cours de la bataille des Ardennes, les performances de la 3.Fallschirmjäger-Division ont été également et totalement reconnues. La formation se mit tout d'abord en conformité avec la particularité de l'état d'esprit d'une troupe parachutiste et par l'entraînement intensif de la troupe et des chefs de section aux "Planspiel" et "Kriegspiel". La capacité de décision et la technique du commandement furent ainsi renforcés. Enfin, en vue de préparer les divisions

à une intervention correspondant à leur arme particulière et en vue de réveiller et d'approfondir l'esprit de corps de la troupe par des demandes aux écoles de parachutistes de Lyon et de Wittstock, la formation en intervention de saut était effective. Lors du début de l'invasion la plus grande partie de la division a déjà suivi ces divers cours durant trois ou quatre semaines.

Jusqu'au 6 juin 1944, la préparation est alors grossièrement assurée, comme suit et peut être ainsi évaluée. Personnel : 100%, sauf quelques exceptions . Instruction : prête à intervenir pour toutes les actions de combat. Armement : avec certaines restrictions, environ 70% du potentiel. On manque avant tout de mitrailleuses MG.42 et de moyens antichars. Munitions : satisfaisantes pour les armes existantes. Mobilité : insuffisante pour une division entièrement motorisée. On ne dispose, en effectif théorique, que de 40% des véhicules. Situation des pièces détachées très mauvaise, du à un manque d'uniformité dans les marques de véhicules utilisés. Carburant pour les véhicules : en quantité insuffisante».

Mise en état d'alerte, marche et de la 3.Fallschirmjäger-Division vers la Normandie juin-août 1944

«Le 6 juin, vers 2h00 du matin, je suis appelé a téléphone par le la du General commandant le II.Fallschirmjäger-Korps. Là j'apprends que d'après une communication de l'AOK 7, des parachutiste ennemis ont atterri près de Coutances et qu'il faut maintenant escompter un commencement de l'invasion longuement attendue et que des parachutages et des débarquements venant de la mer sont possibles. Pour la division, le degré d'alerte n° 2 est ordonné. Par contre sur son intervention possible hors de la zone de cantonnement actuelle, aucun ordre ne fut transmis, ni de pré-orientation donnée. Là-dessus je fais transmettre aux unités l'ordre de mise en alerte et je leur indique de porter une attention toute particulière à l'observation de l'espace aérien autour des Monts d'Arrée. En fait j'avais interdit une alerte complète, qui n'aurait fait que de troubler la troupe dans son repos et aurait signifié une utilisation superflue d'effectifs. Le 7 juin, vers 10h00, le General der Flieger Meindl commandant le II.Fallschirmjäger-Korps, ordonna par téléphone ce qui suit : " Commencement de l'invasion maintenant certain. En dehors des troupes parachutistes déjà en position dans la presque île du Cotentin et à l'embouchure de l'Orne, des débarquements ont lieu maintenant à grande échelle à partir de la mer. Le général commandant le ILFallschirmjäger-Korps a reçu l'ordre avec la en détachement précurseur le 7 juin dans le secteur d'Avranches, pour réceptionner les ordres et établir un poste avancé. Je surveillais moi-même la mise en route du groupe motorisé ainsi que les préparatifs pour les deux groupes de marche à pied et je suivais, le 8 juin à 6h00 du matin, le groupe motorisé, que je dépassais dans le secteur de Saint-Méen. Heureusement et de façon étonnante, il n'y eut aucune reconnaissance aérienne ennemie et surtout aucune activité des chasseurs-bombardiers sur l'itinéraire du convoi préliminaire. De sorte que le mouvement se déroula sans grandes perturbations, ni perte.

Vers 15h00, j'arrive à la sortie sud d'Avranches et je rencontre sur place mon officier d'état-major, envoyé en détachement précurseur. Ce dernier m'informe du fait que l'ennemi a pris Bayeux et qu'il avance en direction de la forêt de Cerisy. Après avoir donné l'ordre de repérer et d'organiser un PC de division provisoire à Saint-Georges (12 km au N.E.d'Avranches), je me dirige ensuite en voiture vers le PC du II.Fallshirmjäger- Korps.....